

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
11 mai 2023

PUBLIE LE : 26 MAI 2023

Délibération n°230511-4 : Compte administratif 2022

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à dix-huit heures quarante-cinq, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le quatre mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Paul JAOUEN**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 MAI 2023

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, PRESIDENT
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	8
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7 pour le vote du compte administratif 8 pour les autres délibérations

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022**RAPPORTEUR** : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

CONSIDERANT que le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes/ Marly-le-Roi ayant transmis son compte de gestion 2022, il convient de constater que ce document comptable est conforme en tous points au compte administratif 2022 ;

CONSIDERANT que Madame Béatrice CASANOVA, déléguée titulaire du Syndicat et doyenne de l'assemblée, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Paul JAOUEN, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Béatrice CASANOVA, lors de l'adoption du compte administratif ;

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Madame Béatrice CASANOVA, doyenne de l'assemblée, et hors présence du Président,

APPROUVE le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes/ Marly-le-Roi de l'exercice 2022, qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable
Dépenses	A	127 775.43 €	D001
Recettes	B	293 212.77 €	
Déficit n-1	C	229 611.74 €	
Déficit	D = B - C - A	- 64 174.40 €	
RAR - Dépenses	E	51 027.34 €	
RAR - Recettes	F	147 840.00 €	
Résultat après prise en compte des RAR	G = D + F - E	32 638.26 €	
Section de fonctionnement			R002
Dépenses	H	603 653.53 €	
Recettes	I	602 753.20 €	
Excédent n-1	J	321 727.26 €	
Excédent	J = I + J - H	320 826.93 €	

Fait à Marly-le-Roi, le **26 MAI 2023**Transmis en Préfecture et affiché le **26 MAI 2023**


Florence ESNAULT
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Jean-Paul JAOUEN
Président du Syndicat Intercommunal

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20230526-230511-4-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception préfecture : 26/05/2023

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MUSEE DU
DOMAINE ROYAL DE MARLY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780213200015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : MUSEE LOUVECIENNES - MARLY LE ROI (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20230526-230511-4-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception préfecture : 26/05/2023

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4

B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11

B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A4 - Etat des provisions Sans Objet

A5 - Etalement des provisions Sans Objet

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet

A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A8 - Etat des charges transférées Sans Objet

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 33

A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 34

A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	Sans Objet Sans Objet Sans Objet
---	--

C - Autres éléments d'informations

- | | |
|---|------------|
| C1.1 - Etat du personnel | 35 |
| C1.2 - Actions de formation des élus | Sans Objet |
| C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | Sans Objet |
| C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | Sans Objet |
| C3.2 - Liste des établissements publics créés | Sans Objet |
| C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | Sans Objet |
| C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | Sans Objet |
| C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes | Sans Objet |
| C3.6 - Identification des flux croisés | Sans Objet |

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- | | |
|--|------------|
| D1 - Décision en matière de taux de contributions directes | Sans Objet |
| D2 - Arrêté et signatures | 37 |

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78372	MUSEE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY MUSEE LOUVECIENNES - MARLY LE ROI	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	CA 2022
-----------------------------------	--	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	24285
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.14	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	12.61	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	86.74	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	255000.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 070-257802132-20230526-230511-4 DE	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 26/05/2023	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 070-257802132-20230526-230511-1-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/06/2023	II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	A 603 653,53	G 602 753,20
	Section d'investissement	B 127 775,43	H 293 212,77

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 321 727,26 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 229 611,74 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	961 040,70	= G+H+I+J 1 217 693,23

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 51 027,34	L 147 840,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 51 027,34	= K+L 147 840,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 603 653,53	= G+H+K 924 480,46
	Section d'investissement	= B+D+F 408 414,51	= H+J+L 441 052,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 012 068,04	= G+H+I+J+K+L 1 365 533,23

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 51 027,34	L 147 840,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	147 840,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	51 021,34	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 070-257802132-20220526-230511-4 DE	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES			Date de télétransmission : 26/05/2023	A2
			Date de réception préfecture : 26/05/2023	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	437 264,26	174 821,66	24 807,09	0,00	237 635,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	358 200,00	299 526,09	41 157,23	0,00	17 516,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 535,00	4 751,65	0,00	0,00	1 783,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		801 999,26	479 099,40	65 964,32	0,00	256 935,54
66	Charges financières	4 574,00	4 551,70	0,00	0,00	22,30
67	Charges exceptionnelles	4 500,00	203,00	0,00	0,00	4 297,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	54 984,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		866 057,26	483 854,10	65 964,32	0,00	316 238,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	54 000,00	53 835,11			164,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		54 000,00	53 835,11			164,89
TOTAL		920 057,26	537 689,21	65 964,32	0,00	316 403,73
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	53 600,00	475,30	43 679,65	0,00	9 445,05
70	Produits services, domaine et ventes div	65 000,00	62 328,95	9 218,99	0,00	-6 547,94
73	Impôts et taxes	464 000,00	463 571,00	0,00	0,00	429,00
74	Dotations et participations	48,00	5 068,00	880,00	0,00	-5 900,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	3 101,86	0,00	0,00	-3 099,86
Total des recettes de gestion courante		582 650,00	534 545,11	53 778,64	0,00	-5 673,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 130,00	3 879,45	0,00	0,00	1 250,55
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		587 780,00	538 424,56	53 778,64	0,00	-4 423,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 550,00	10 550,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 550,00	10 550,00			0,00
TOTAL		598 330,00	548 974,56	53 778,64	0,00	-4 423,20
Pour information		(3) 321 727,26				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230531-4-DE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100,00	0,00	0,00	100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 878,00	12 808,30	51 027,34	15 042,36
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	132 730,92	89 417,13	0,00	43 313,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		211 708,92	102 225,43	51 027,34	58 456,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 000,00			
Total des dépenses financières		24 000,00	15 000,00	0,00	9 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		235 708,92	117 225,43	51 027,34	67 456,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 550,00	10 550,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 550,00	10 550,00		0,00
TOTAL		246 258,92	127 775,43	51 027,34	67 456,15
Pour information		(2) 229 611,74			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	16 500,00	600,00	0,00	15 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 500,00	600,00	0,00	15 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	215 019,00	48 426,00	147 840,00	18 753,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	190 351,66	190 351,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		405 370,66	238 777,66	147 840,00	18 753,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		421 870,66	239 377,66	147 840,00	34 653,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	54 000,00	53 835,11		164,89
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		54 000,00	53 835,11		164,89
TOTAL		475 870,66	293 212,77	147 840,00	34 817,89

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser Accusé de réception en préfecture 078-25000120230526-230511-4-DE Date de rétrotransmission : 06/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		078-257802132-20230526-230511-4-DE	B1
		Date de télétransmission : 26/05/2023	
		Date de réception préfecture : 26/05/2023	

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	199 628,75		199 628,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 683,32		340 683,32
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 751,65		4 751,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 551,70	0,00	4 551,70
67	Charges exceptionnelles	203,00	0,00	203,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	53 835,11	53 835,11
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		549 818,42	53 835,11	603 653,53
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 550,00	10 550,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 808,30	0,00	12 808,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	89 417,13	0,00	89 417,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		117 225,43	10 550,00	127 775,43
Pour information				229 611,74
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		078-257802132-20230326-230311-4-DE	B2
		Date de télétransmission : 26/05/2023	
		Date de réception préfecture : 26/05/2023	

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	44 154,95		44 154,95
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	71 547,94		71 547,94
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	463 571,00		463 571,00
74	Dotations et participations	5 948,00		5 948,00
75	Autres produits de gestion courante	3 101,86	0,00	3 101,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 879,45	10 550,00	14 429,45
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		592 203,20	10 550,00	602 753,20
Pour information				321 727,26
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 426,00	0,00	48 426,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	190 351,66		190 351,66
13	Subventions d'investissement	600,00	0,00	600,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		53 835,11	53 835,11
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		239 377,66	53 835,11	293 212,77
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
						Accusé de réception en préfecture 076-257802132-20230526-230511-4-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception en préfecture : 26/05/2023
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	437 264,26	174 821,66	24 807,09	0,00	237 635,51
60611	Eau et assainissement	500,00	58,52	480,00	0,00	-38,52
60612	Energie - Electricité	26 000,00	24 236,94	1 763,06	0,00	0,00
60622	Carburants	500,00	493,33	0,00	0,00	6,67
60623	Alimentation	800,00	156,30	0,00	0,00	643,70
60624	Produits de traitement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	76,82	87,30	0,00	1 035,88
60632	Fournitures de petit équipement	3 650,00	1 948,71	203,66	0,00	1 497,63
60636	Vêtements de travail	105,00	104,64	0,00	0,00	0,36
6064	Fournitures administratives	2 200,00	1 459,38	26,35	0,00	714,27
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	2 811,40	0,00	0,00	188,60
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	6 794,25	415,28	0,00	-2 209,53
611	Contrats de prestations de services	5 300,00	5 437,20	336,69	0,00	-473,89
6132	Locations immobilières	2 500,00	3 100,00	0,00	0,00	-600,00
6135	Locations mobilières	4 100,00	3 873,30	355,50	0,00	-128,80
61521	Entretien terrains	0,00	425,00	0,00	0,00	-425,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	2 182,80	180,00	0,00	137,20
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 150,00	6 695,87	0,00	0,00	454,13
61551	Entretien matériel roulant	1 600,00	542,53	0,00	0,00	1 057,47
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	2 902,88	141,46	0,00	455,66
6156	Maintenance	30 700,00	13 612,90	850,00	0,00	16 237,10
6161	Multirisques	7 225,00	7 221,61	0,00	0,00	3,39
617	Etudes et recherches	3 500,00	3 400,00	0,00	0,00	100,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	220,33	0,00	0,00	179,67
6184	Versements à des organismes de formation	6 600,00	2 177,00	3 500,00	0,00	923,00
6188	Autres frais divers	202 334,26	2 904,97	0,00	0,00	199 429,29
6226	Honoraires	10 800,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 300,00	8 757,49	0,00	0,00	1 542,51
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	171,60	0,00	0,00	3 328,40
6236	Catalogues et imprimés	11 800,00	9 967,26	2 325,00	0,00	-492,26
6238	Divers	13 400,00	5 682,00	220,00	0,00	7 498,00
6241	Transports de biens	2 700,00	316,98	112,44	0,00	2 270,58
6247	Transports collectifs	1 600,00	676,76	0,00	0,00	923,24
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	19,60	0,00	0,00	980,40
6257	Réceptions	0,00	325,46	0,00	0,00	-325,46
6261	Frais d'affranchissement	100,00	13,46	0,00	0,00	86,54
6262	Frais de télécommunications	17 400,00	11 876,14	45,60	0,00	5 478,26
627	Services bancaires et assimilés	500,00	122,78	2 409,77	0,00	-2 032,55
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	865,22	0,00	0,00	-265,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 350,00	9 437,02	0,00	0,00	912,98
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 000,00	0,00	11 354,98	0,00	-1 354,98
6288	Autres services extérieurs	21 750,00	22 833,75	0,00	0,00	-1 083,75
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	119,46	0,00	0,00	-119,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	358 200,00	299 526,09	41 157,23	0,00	17 516,68
6218	Autre personnel extérieur	125 700,00	81 503,93	41 157,23	0,00	3 038,84
6331	Versement mobilité	3 000,00	2 711,00	0,00	0,00	289,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	131,00	0,00	0,00	69,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	2 252,32	0,00	0,00	247,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	405,00	0,00	0,00	-405,00
64111	Rémunération principale titulaires	67 700,00	47 697,44	0,00	0,00	20 002,56
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 900,00	2 302,99	0,00	0,00	597,01
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	25 000,00	12 104,13	0,00	0,00	12 895,87
64131	Rémunérations non tit.	63 000,00	86 998,48	0,00	0,00	-23 998,48
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	33 347,00	0,00	0,00	-3 347,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 500,00	19 284,06	0,00	0,00	7 215,94
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	3 516,00	0,00	0,00	-1 016,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	4 067,56	0,00	0,00	-67,56
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 300,00	1 058,00	0,00	0,00	242,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	189,01	0,00	0,00	510,99
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 300,00	966,12	0,00	0,00	333,88
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	592,05	0,00	0,00	907,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 535,00	4 751,65	0,00	0,00	1 783,35
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	2 280,00	1 185,60	0,00	0,00	1 094,40

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6518	Autres	1 300,00	1 265,76	0,00	0,00	34,24
6531	Indemnités	2 800,00	2 206,67	0,00	0,00	593,33
6533	Cotisations de retraite	150,00	92,64	0,00	0,00	57,36
65888	Autres	5,00	0,98	0,00	0,00	4,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		801 999,26	479 099,40	65 964,32	0,00	256 935,54
66	Charges financières (b)	4 574,00	4 551,70	0,00	0,00	22,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 595,31	4 573,01	0,00	0,00	22,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-21,31	-21,31	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 500,00	203,00	0,00	0,00	4 297,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 500,00	203,00	0,00	0,00	3 297,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	54 984,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		866 057,26	483 854,10	65 964,32	0,00	316 238,84
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	54 000,00	53 835,11			164,89
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	54 000,00	53 835,11			164,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		54 000,00	53 835,11			164,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		54 000,00	53 835,11			164,89
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		920 057,26	537 689,21	65 964,32	0,00	316 403,73
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	362,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	383,62
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-21,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Accusé de réception en préfecture

078-237802132-20230326-230311-4-DE

Site de télétransmission : 26/05/2023

Date de réception préfecture : 26/05/2023

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	53 600,00	475,30	43 679,65	0,00	9 445,05
6419	Remboursements rémunérations personnel	53 600,00	475,30	43 679,65	0,00	9 445,05
70	Produits services, domaine et ventes div	65 000,00	62 328,95	9 218,99	0,00	-6 547,94
7062	Redevances services à caractère culturel	54 000,00	47 436,46	7 801,00	0,00	-1 237,46
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	262,85	0,00	0,00	-262,85
7088	Produits activités annexes (abonnements)	11 000,00	14 629,64	1 417,99	0,00	-5 047,63
73	Impôts et taxes	464 000,00	463 571,00	0,00	0,00	429,00
73111	Impôts directs locaux	464 000,00	463 571,00	0,00	0,00	429,00
74	Dotations et participations	48,00	5 068,00	880,00	0,00	-5 900,00
744	FCTVA	0,00	-880,00	880,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	5 900,00	0,00	0,00	-5 900,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	48,00	48,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	3 101,86	0,00	0,00	-3 099,86
752	Revenus des immeubles	0,00	3 100,00	0,00	0,00	-3 100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	1,86	0,00	0,00	0,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		582 650,00	534 545,11	53 778,64	0,00	-5 673,75
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 130,00	3 879,45	0,00	0,00	1 250,55
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 750,00	2 252,00	0,00	0,00	1 498,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	247,45	0,00	0,00	-247,45
7788	Produits exceptionnels divers	1 380,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		587 780,00	538 424,56	53 778,64	0,00	-4 423,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	10 550,00	10 550,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 550,00	10 550,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 550,00	10 550,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		598 330,00	548 974,56	53 778,64	0,00	-4 423,20
Pour information		321 727,26				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
				Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	100,00	0,00	0,00	100,00
2051	Concessions, droits similaires	100,00	0,00	0,00	100,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	78 878,00	12 808,30	51 027,34	15 042,36
2135	Installations générales, agencements	54 414,00	5 340,00	51 027,34	-1 953,34
2161	Oeuvres et objets d'art	15 636,00	0,00	0,00	15 636,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 708,00	5 708,30	0,00	-0,30
2184	Mobilier	1 500,00	140,00	0,00	1 360,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 620,00	1 620,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	132 730,92	89 417,13	0,00	43 313,79
2313	Constructions	132 730,92	89 417,13	0,00	43 313,79
Total des dépenses d'équipement		211 708,92	102 225,43	51 027,34	58 456,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 000,00			
Total des dépenses financières		24 000,00	15 000,00	0,00	9 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		235 708,92	117 225,43	51 027,34	67 456,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 550,00	10 550,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 550,00	10 550,00		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	10 550,00	10 550,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 550,00	10 550,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		246 258,92	127 775,43	51 027,34	67 456,15
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		229 611,74			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
				Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	16 500,00	600,00	0,00	15 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	16 500,00	600,00	0,00	15 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 500,00	600,00	0,00	15 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	405 370,66	238 777,66	147 840,00	18 753,00
10222	FCTVA	203 019,00	48 426,00	147 840,00	6 753,00
10251	Dons et legs en capital	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	190 351,66	190 351,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		405 370,66	238 777,66	147 840,00	18 753,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		421 870,66	239 377,66	147 840,00	34 653,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	54 000,00	53 835,11		164,89
28051	Concessions et droits similaires	10 800,00	10 772,00		28,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 100,00	6 090,00		10,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 100,00	2 089,44		10,56
28181	Installations générales, aménagt divers	2 300,00	2 224,86		75,14
28183	Matériel de bureau et informatique	26 420,00	26 416,00		4,00
28184	Mobilier	2 900,00	2 866,01		33,99
28188	Autres immo. corporelles	3 380,00	3 376,80		3,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		54 000,00	53 835,11		164,89
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		54 000,00	53 835,11		164,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		475 870,66	293 212,77	147 840,00	34 817,89
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-237802132-20230526-230511-4-DE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20230626-230511-4-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception en préfecture : 26/05/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture

078-257802132-20230526-230511-4-DE

Date de télétransmission : 26/05/2023

Date de réception préfecture : 26/05/2023

IV

A2.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 050 000,00									
20033603	Crédit Mutuel	18/12/2018	30/11/2019	29/02/2020	300 000,00	F	Taux Fixe	1,650	1,660	EUR	T	C	O	A-1
2018901702X	La Banque Postale	17/12/2018	16/01/2019	16/04/2019	750 000,00	F	Taux Fixe	0,220	0,220	EUR	T	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

MUSEE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY - MUSEE LOUVECIENNES - MARLY LE ROI - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE Date de réception : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 050 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		255 000,00					15 000,00	4 573,01	0,00	362,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		255 000,00					15 000,00	4 573,01	0,00	362,31
20033603	N	0,00	A-1	255 000,00	16,91	F	Taux Fixe	1,650	15 000,00	4 362,18	0,00	362,31
2018901702X	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	0,220	0,00	210,83	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		255 000,00					15 000,00	4 573,01	0,00	362,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une majoration exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20230526-230511-4-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception en point de pourcentage : 26/05/2023
Date de réception en préfecture : 26/05/2023

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture

078-257802132-20230526-230511-4-DE

Date de télétransmission : 26/05/2023

Date de réception préfecture : 26/05/2023

IV

A2.4

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture

078-257802132-20230526-230511-4-DE

Date de télétransmission : 26/05/2023

Date de réception en préfecture : 26/05/2023

IV
A2.5**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
 078-257802132-20230526-230511-4-DE
 Date de télétransmission : 26/05/2023
 Date de réception préfecture : 26/05/2023

IV – ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES															Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N															IV		
															A2.7		

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 26/05/2023	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de réception préfecture : 26/05/2023	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €			2017-06-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2184 MOBILIER	10	01/06/2017
L	IMMOBILISATION INFERIEURE OU EGALE A 600.00HT	1	01/06/2017
L	LOGICIELS	2	01/06/2017
L	FRAIS D'ETUDES	5	01/06/2017
L	VOITURES	5	01/06/2017
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	01/06/2017
L	MOBILIER	6	01/06/2017
L	MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	01/06/2017
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3	01/06/2017
L	2188 MATERIELS CLASSIQUES	10	01/06/2017
L	COFFRE FORT	10	01/06/2017
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	01/06/2017
L	APPAREILS DE LEVAGE-ASCENSEURS	20	01/06/2017
L	APPAREILS DE LABORATOIRE	10	01/06/2017
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	10	01/06/2017
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	01/06/2017
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	01/06/2017
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10	01/06/2017
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES	20	01/06/2017
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT DE TERRAINS	20	01/06/2017
L	MATERIEL ESPACES VERTS	5	01/06/2017
L	MATERIEL AUDIOVISUEL	5	01/06/2017
L	MATERIEL MUSEOGRAPHIQUE	10	01/06/2017
L	MATERIEL PEDAGOGIQUE	5	01/06/2017
L	OEUVRES	0	01/06/2017
L	TRAVAUX NON AMORTISSABLES	0	01/06/2017

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN		Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		34 550,00	I 25 550,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 000,00	15 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 550,00	10 550,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 550,00	10 550,00
020	Dépenses imprévues	9 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	25 550,00	51 027,34	229 611,74	306 189,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		257 019,00	III 102 261,11
Ressources propres externes de l'année (a)		203 019,00	48 426,00
10222	FCTVA	203 019,00	48 426,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		54 000,00	53 835,11
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	10 800,00	10 772,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 100,00	6 090,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 100,00	2 089,44
28181	Installations générales, aménagt divers	2 300,00	2 224,86
28183	Matériel de bureau et informatique	26 420,00	26 416,00
28184	Mobilier	2 900,00	2 866,01
28188	Autres immo. corporelles	3 380,00	3 376,80
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	102 261,11	147 840,00	0,00	190 351,66	440 452,77

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 306 189,08
Ressources propres disponibles	IV 440 452,77
Solde	V = IV – II (3) 134 263,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN		Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES			A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/06/2022	FAC. 21063259 DU 25/06/21 DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQ	1 620,00	540,00	3
22/08/2022	MEUBLE HALLAN BLANC RA	140,00	0,00	1
08/11/2022	FAC. FA22090099 DU 23/09/22 REFECTION SOUDURES SUR	4 686,00	0,00	0
07/12/2022	FAC. F-20221100016 DU 08/11/2022 - SPOTS SUR RAIL	654,00	0,00	1
07/12/2022	CODE 100-8461V/BMKIT UN APPEL QUADRA ET MINI ML SI	5 708,30	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2022	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE EAU AU MUSEE (MP2021-01)	92 175,21	0,00	0
TOTAL GENERAL		104 983,51	540,00	

IV – ANNEXES				Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20230526-230511-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN				Date de télétransmission : 26/05/2023 Date de réception préfecture : 26/05/2023	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES					A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 1 ^{re} classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	1,00	4,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation principal de 1 ^{re} classe	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	1,00	6,00	2,00	3,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367	0,00	3-2	CDD
Attach? de conservation du patrimoine	A	CULT	567.0	0,00	3-4	CDI
Attach? de conservation du patrimoine	A	CULT	693.0	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 070 257802132 20230526 230511 4 D	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 26/05/2023	D2
	Date de réception préfecture : 26/05/2023	

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES :
 Pour : 7
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 04/05/2023

Présenté par (1) Jean-Paul JAOUEN.
 A Hôtel de ville, le 11/05/2023
 Jean-Paul JAOUEN

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2022.
 A Marly-le-Roi, le 11/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Armelle VALLOT	
Béatrice CASANOVA	
Clarisse ZANN	
Emmanuelle RAMPAZZO	
Florence ESNAULT	
Jean-François PERRAULT	
Stéphane PIHIER	

Certifié exécutoire par (1) Jean-Paul JAOUEN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

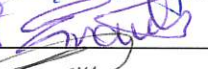
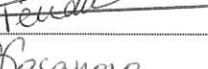
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du jeudi 11 mai 2023 à 18:45

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
LOUVECIENNES	Jean-Paul JAOUEN	PRESIDENT	le Président ne signe pas
	Stéphane PIHIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Armelle VALLOT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Florence ESNAULT	DELEGUEE TITULAIRE	
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT	DELEGUE TITULAIRE	
	Béatrice CASANOVA	DELEGUEE TITULAIRE	
	Clarisse ZANN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuelle RAMPAZZO	DELEGUEE TITULAIRE	

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Note de synthèse

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20230526-230511-4-DE
Date d'instruction : 26/05/2023
Date de réception en préfecture : 26/05/2023

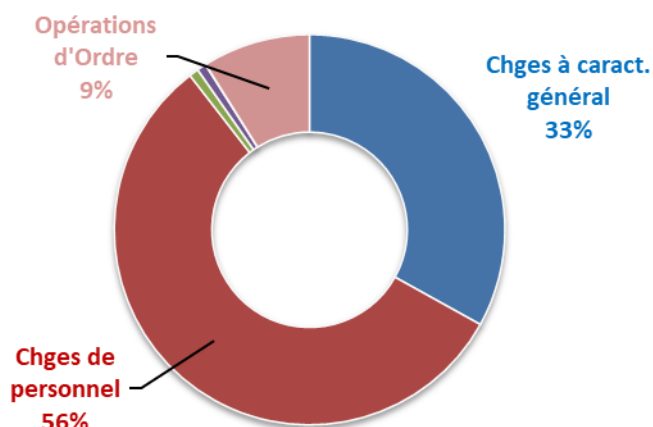
Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

Le Syndicat intercommunal du Musée du Domaine Royal de Marly a pour objet de conserver, étudier et valoriser, pour le public le plus large possible, ses collections constituées de 3 300 œuvres et objets. Celles-ci couvrent la période allant du XVIIe au XIXe siècle et se composent de peintures, de sculptures, d'objets d'arts décoratifs et d'arts graphiques.

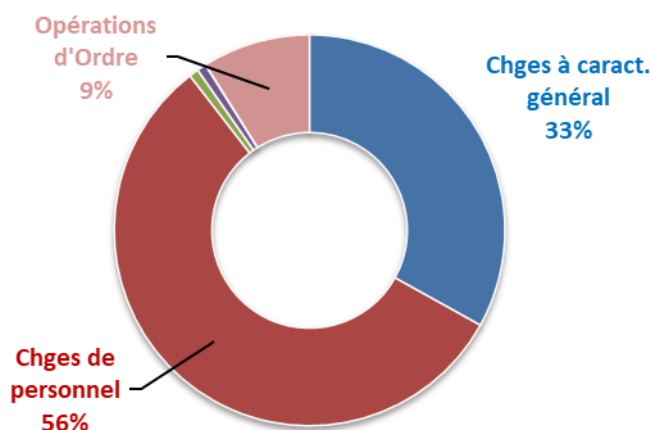
I. Section de fonctionnement

Section de fonctionnement		
Dépenses	H	603 653.53 €
Recettes	I	602 753.20 €
Excédent n-1	J	321 727.26 €
Excédent	J = I + J - H	320 826.93 €

Ventilation des dépenses de fonctionnement



Ventilation des dépenses de fonctionnement

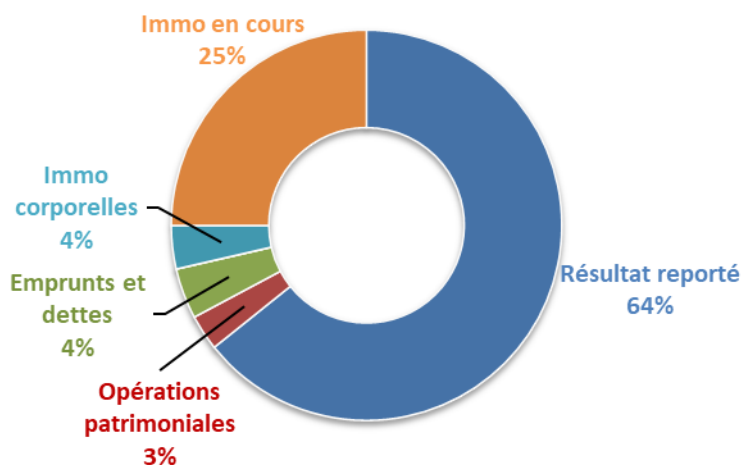


II. Section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20230526-230511-4-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception préfecture : 26/05/2023

Section d'investissement		
Dépenses	A	127 775.43 €
Recettes	B	293 212.77 €
Déficit n-1	C	229 611.74 €
Déficit	D = B - C - A	- 64 174.40 €
RAR - Dépenses	E	51 027.34 €
RAR - Recettes	F	147 840.00 €
Résultat		
<i>après prise en compte des RAR</i>	G = D + F - E	32 638.26 €

Ventilation des dépenses d'investissement



Ventilation des recettes d'investissement

